

Éditorial

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Le dimanche 9 juin les Européens des 27 pays de l'Union sont appelés aux urnes pour élire en 1 seul tour leurs représentants au Parlement Européen sur une liste unique pour chaque formation politique.



La construction européenne, entamée en 1950, est une dynamique qui, d'admissions de nouveaux pays et de crise en crise, n'a jamais cessé d'évoluer.

Si tout ne peut pas être réalisé sans délai c'est que les harmonisations sont difficiles. L'Europe progresse par apprentissages successifs qui demandent un art de coopérer pour résoudre ensemble les problèmes.

Pourquoi soutenir l'Europe et militer pour une Europe encore plus unie ?

Parce que la gouvernance européenne est un dispositif original de dépassement pacifique et volontaire des égoïsmes et de passage des souverainetés solitaires (repli sur soi des nationalismes) à une souveraineté solidaire.

Parce que 448 millions d'Européens avec, entre autres, leur monnaie unique, sont plus forts devant des géants planétaires comme les États Unis d'Amérique, la Russie, la Chine, l'Inde... pour défendre un modèle économique et social spécifique.

Parce que prôner le nationalisme mène dans une impasse. Il nous isole des autres pays et nous empêche de développer des coalitions nécessaires pour notre paix et notre prospérité.

Notre pays, depuis 1789, est une très vieille démocratie dans laquelle nos représentants à l'Assemblée Nationale sont élus à la majorité absolue (50 % des voix +1). Depuis, bien des lois ont été promulguées, la séparation du pouvoir législatif et judiciaire, l'inviolabilité de la personne et des biens, la libre circulation... Le droit de vote a été acquis de haute lutte par nos pères il y a plus de 2 siècles pour les hommes et seulement 80 ans pour les femmes.

Je vous invite le 9 juin à aller voter afin d'exercer votre droit en accomplissant votre devoir de citoyen. L'abstention est la plaie de notre société individualiste. Soyons tous motivés et lucides vis à vis des enjeux du monde.

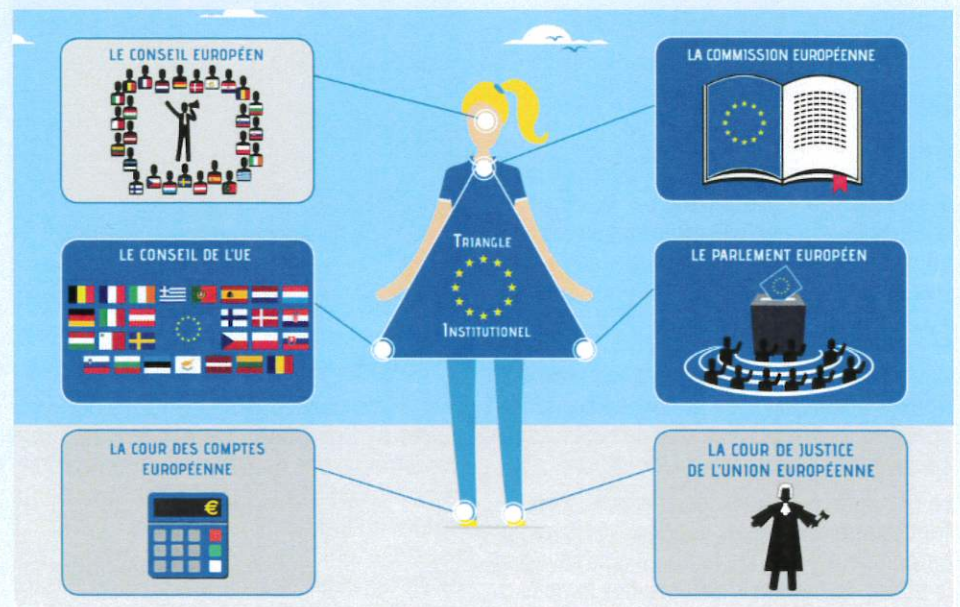
Le scrutin aura lieu le 9 juin exceptionnellement en salle du Conseil Municipal en accord avec la préfecture de la Gironde. Vous pouvez vous faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 1^{er} mai 2024.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin.

Avec les sentiments dévoués des élus.

Jean ROUX

"DAME EUROPE" SCHÉMA DU PROCESSUS DÉCISIONNEL DE L'UE :



Pugnac accueille

► **AVA COLIBRIS SARL** Mme et M. Tomasetig Conseil informatique en entreprise.

Contact@ava-colibris.fr

► **J2SC**, Secrétariat et service comptable Justine Couillaud
[contact : j2sc33@gmail.com](mailto:j2sc33@gmail.com)

► **L'Atelier de menuiserie** de Louis-Marie Théry

[contact : lm.thery@gmail.com](mailto:lm.thery@gmail.com)

[Tel : 06 65 59 53 36](tel:0665595336)

Bienvenue dans notre commune et succès dans la réalisation de vos projets !

Conseil Municipal

À l'heure où nous rédigeons ce bulletin, le conseil municipal n'a pas encore voté le budget 2024 faute de données définitives de la part de l'État.

VOIRIE

Comme les années précédentes des travaux de voirie vont être réalisés dans la limite du budget alloué. Les intempéries n'ont pas épargné les routes et il faudra intervenir en fonction des urgences et de l'importance des dégradations.

ESPACES VERTS

Les plantations faites au City Stade le 18 décembre ont pris racine. L'aménagement de cette parcelle va se poursuivre avec l'installation de structures ludiques et de repos favorisant la promenade et les échanges entre les générations.



ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS : LA PROPRETÉ DU VILLAGE EST DE NOTRE RESPONSABILITÉ !

C'est dans un souci d'hygiène publique, de sécurité des usagers et de propreté urbaine que l'arrêté du 11 mars 2024 spécifie les devoirs des riverains :

- ▶ L'abandon des déchets sur les trottoirs, la chaussée, les places... est interdit
- ▶ L'entretien des trottoirs et des pieds de murs au droit de chaque façade et en toute saison doit être effectué
- ▶ Les déjections animales sont à ramasser
- ▶ L'élagage des haies et des arbres le long de la voie publique est de votre ressort

En cas de non respect de ces dispositions, la responsabilité du propriétaire, locataire ou personne travaillant ou circulant sur la commune pourra être engagée.

Vous pouvez le consulter sur le site : pugnac.fr ou en mairie.

SIGNALÉTIQUE DE RUES

Suivant leur exposition, la lisibilité de certaines plaques de rue et numéros d'habitation a souffert. Si vous êtes concernés par ces dégradations, merci de vous adresser à la mairie avant le 15 mai afin de procéder à une commande globale.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'extinction de l'éclairage public nocturne dans les secteurs les plus urbanisés est opérationnelle de 23h à 05h du matin et, à compter du 31 mars, entre 0h et 06h.

Le remplacement des lampes par des leds fonctionne désormais sur l'ensemble de la commune. Le long de la RD 23 qui traverse le bourg, la rangée inférieure des lampes a été supprimée.

STATIONNEMENT GÊNANT

Nous rappelons que le stationnement sur l'arrêt de bus scolaire, devant le distributeur de billets, est interdit entre 8h et 9h le matin et 15h30 et 16h30. Le stationnement des bus sur la chaussée aux heures d'entrée et de sortie scolaire met en danger les enfants et gêne la circulation. De nombreuses places sont disponibles sur le parking de la crèche.



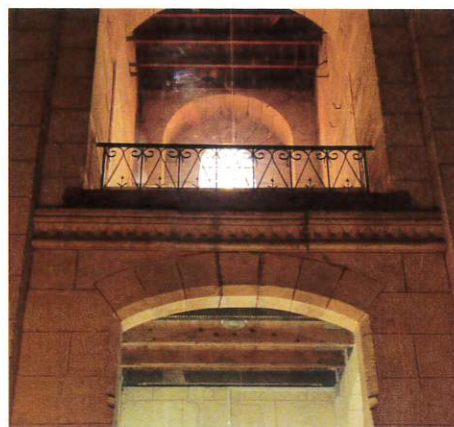
BÂTIMENTS

SALLE DES FÊTES

Le permis de construire a été accepté. Les travaux d'aménagement et d'isolation devraient débuter en décembre. Le Salon du Chocolat se tiendra donc le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre.

LA CLOCHE DE L'ÉGLISE

La mairie informe tous les nostalgiques de ce repaire temporel et sonore que la cloche, dont le corps a été fêlé, va être démontée et remise en état de fonctionnement.



SMICVAL

La mise en application récente du nouveau système de collecte demandera aux concitoyens une nouvelle organisation dans la gestion de leurs déchets. Bien conscients que les habitudes sont difficiles à changer, il est important que notre village reste un lieu de vie agréable et propre. A chacun d'entre nous d'y contribuer !

Un bac destiné aux grands cartons est à disposition au stade.

Les bacs, désormais inutilisés, peuvent être déposés aux ateliers municipaux jusqu'au 15 avril. Toutefois il est possible de les conserver si vous en avez l'utilité.

Ces informations sont consultables sur le site du **SMICVAL**

Tel : 05 57 84 74 00



SUBVENTIONS

Ces aides nous permettent de réduire le montant de notre autofinancement; il est donc important de les obtenir. Elles concernent la voirie communale, la poursuite de l'informatisation aux écoles et des travaux d'entretien à l'école maternelle.

FDAEC : Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes.

Voté par le Conseil Départemental, il attribue à la commune la somme de 8 680,63 €. Cette somme participera à l'achat d'un nouveau camion benne dont le coût est de 45 833,33€ HT.

PERSONNEL COMMUNAL

M Stéphane PEROT, adjoint technique territorial, sera titularisé dans son poste au 1^{er} mai sur la base de 35 heures au 10^{ème} échelon.

ACTION SOCIALE

La CDC a recruté un travailleur social en la personne d'Emilie LACARRIERE. Pour la contacter, merci de vous adresser à la mairie.

VOTE DES TARIFS DES SERVICES

Pour tenir compte à la fois de la hausse des coûts et des difficultés familiales qui en découlent, le Conseil Municipal a procédé à une très légère révision de certains tarifs.

- ▶ Cantine maternelle : 2,85 €
- ▶ Cantine élémentaire : 3,10 €
- ▶ Commensaux : 6,30 €
- ▶ Garderie demie journée : 2,40 €
- ▶ Garderie journée : 3,80 €

Vie communale et intercommunale

MÉDIATHÈQUE

ANIMATIONS RÉCENTES

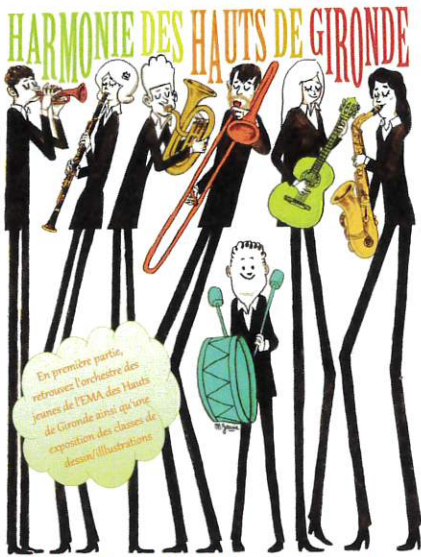
- ▶ Le Piment des Squelettes, nouveau spectacle de Maxime GARCIA
- ▶ Une animation jeux en soirée

À VENIR

- ▶ Présentation et dédicace de l'auteur Arnaud DRUELLE
- ▶ Battle de dessins dans le cadre du festival de BD de Gauriac
- ▶ Soirée pour les personnes âgées le 12 juin à partir de 16h30
- ▶ Exposition annuelle LIRE DIRE du 18 au 31 mai avec un pot d'ouverture le samedi 18 à 11h
- ▶ Représentation de GASTON par la compagnie des Volets Rouges le vendredi 7 juin à 19h

AUTRES MANIFESTATIONS (HORS MÉDIATHÈQUE) :

- ▶ Samedi 6 avril à 17h30, Concert dégustation de l'HARMONIE des Hauts de Gironde à la salle des fêtes



Concert dégustation - Samedi 6 avril - Salle des fêtes - Pugnac - 17h30 gratuit

- ▶ Dimanche 14 avril à 15h30 à l'Église de PUGNAC concert de l'ensemble vocal de Bourg associé à plusieurs chorales de Gironde et de Dordogne au profit de l'Association Rétina France
- ▶ Jeudi 25 avril à 19h, CLAN CABANE donnera son spectacle d'acrobatie en extérieur
- ▶ Samedi 25 mai à 19h, Chorale Musica Per Tutti à l'Église de PUGNAC
- ▶ Samedi 1^{er} juin à 20 h, la CHORALE le Rendez-vous des Piafs se produira à la salle des fêtes
- ▶ Samedi 8 juin, soirée BAL MÉTISSÉ de l'association Entre-Nous

- ▶ Vendredi 28 juin en après-midi, FÊTE des écoles
- ▶ Samedi 29 juin, soirée MARCHÉ gourmand et séance de CINÉMA plein air

POUR NOS AÎNÉS MAIS PAS QUE...

Dans le cadre de la première semaine organisée par le département sur le thème « Luttons contre l'isolement des personnes âgées », la mairie propose une après-midi récréative et conviviale mercredi 12 juin de 16h30 à 19h avec la projection de la comédie « Maison de retraite », suivie d'un échange autour d'un verre de l'amitié. On vous accueillera au premier étage de la médiathèque, faites-en part à vos connaissances !

PUGNAC À TRAVERS LES ÂGES...

Savez-vous qu'on retrouve la trace d'occupation humaine à Pugnac dès le paléolithique (période la pierre taillée) ? Connaissez-vous le menhir de Pugnac ? Avez-vous réalisé que Pugnac est une commune « aux trois clochers » ?



C'est pour répondre à ces questions et à bien d'autres encore qu'à la demande du Conseil Municipal, Didier Coquillas docteur en histoire, va réaliser des textes pour un ouvrage allant de la préhistoire au XIX^{ème} siècle.

Actuellement notre commune ne dispose pas d'un document sur son histoire. Cet ouvrage présentera un grand intérêt non seulement pour les anciens pugnacais, mais aussi pour les nouveaux arrivants curieux du passé de leur commune.

CINÉ RELAX

La Communauté de Communes du Grand Cubzaguais, en partenariat avec la Villa Monciné à St André de Cubzac, propose le dispositif « Ciné Relax » à tous ses administrés. Une fois par mois, le samedi en début d'après midi, le cinéma s'ouvre à ceux que le handicap exclut souvent des lieux culturels. Les séances sont adaptées matériellement et l'accueil chaleureux et bienveillant est organisé par des bénévoles formés et disponibles. L'entrée est à 5€ prix unique. Les prochaines séances seront les 6 avril, 25 mai, 15 juin à 14h 15.

Informations et réservation :
05 33 09 75 45
grandcubzaguais@cinerelax.org

LA POSTE

La Poste revoit les tournées de distribution des facteurs de Pugnac. Elle prend en compte la diminution du volume de courrier et développe de nouvelles missions 6 jours sur 7, telles que le portage de médicaments, la livraison à domicile, le service de veille... C'est pourquoi les horaires de distribution fluctuent mais n'impactent pas ceux du bureau de poste. L'agence postale de Pugnac reste ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et le samedi de 9h15 à 12h.

PUGNAC VILLAGE INTERNET



Pugnac s'est vu décerner une nouvelle fois le label « Village internet » avec la plus haute distinction 5 @ pour la qualité de ses équipements numériques.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à Lino, Noah, Théana, Imad, Erika, Darcio, Tom, Lyam, Mia.

DÉCÈS

- ▶ Alexandre HUI-BON-HOA le 20/12/2023 à PUGNAC
 - ▶ Jean-Pierre CHERCHOULY le 12/01/2024 à PUGNAC
 - ▶ Ginette Solange LALÈVE veuve FOURCHAUD le 20/01/2024 à PUGNAC
 - ▶ Claudette, Jeanne DONIS épouse BONNIN le 16/01/2024 à BLAYE
 - ▶ Gilbert BONNET le 27/02/2024 à PUGNAC
- À ces familles endeuillées nous présentons nos sincères condoléances.

ÉCOLES

Inscriptions :

- ▶ en cours pour L'École Maternelle avec inscription obligatoire en Mairie.

Le dossier est à retirer pour les enfants nés en 2021 (pour un envoi par courriel, merci de nous communiquer votre adresse)

- ▶ pour l'École Élémentaire, inscription obligatoire pour les CP

(dossier à demander par courriel à la mairie).

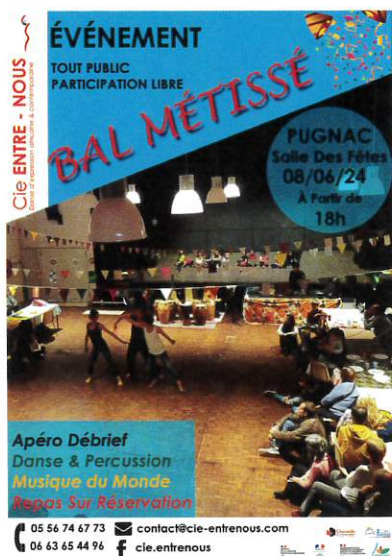
Vie associative

DANSE

La Compagnie Entre-Nous présente son événement de fin de saison : un bal métissé le samedi 8 juin à partir de 18h00 à la salle des fêtes.

Au programme de cette journée : apéritif avec bilan de l'année, danse et percussions, musique du monde et repas sur réservation.

contact@cie-entrenous.com
tel : 05 56 74 67 73 / 06 63 65 44 96



PÉTANQUE

L'association vous communique les dates de ses manifestations jusqu'au début du mois de septembre.

► Vide-greniers le 7 avril (parking de la cave), le 9 juin et le 8 septembre

Inscriptions :
06 18 81 09 26 / 06 17 38 82 26

► Concours officiels les 1^{er} mai, 4 août et 25 août

► Autres concours ouverts à tous : concours mémoire le 15 août

► Les 24 et 26 août concours à l'occasion de la fête de Pugnac.

À toutes ces manifestations, nous vous attendons nombreux.

TENNIS

Printemps studieux au Tennis Pugnac Sport...

Du côté du TPS, l'arrivée des beaux jours coïncide avec l'organisation de l'Open International du Tennis Pugnac Sport !

Le Tournoi Officiel Pugnacais (du 5 au 28 avril) est devenu depuis quelques années un tournoi majeur dans le secteur pour tous les amoureux de la balle jaune.

Il avait attiré près de 150 participants l'an dernier, venus de toute la Gironde.

Sur un plan sportif, Bilan positif pour les "TPSTEAM"s avec plusieurs équipes en tête de leur groupe après la phase de poule.

Mention spéciale pour l'équipe 13/14 garçons qui se retrouve parmi les 2 meilleures équipes de Gironde (division 4), après une épopée de 18 victoires en 21 matchs !!!



L'équipe 13/14 garçons de MATYS, LIAM, NOAH et LUCAS (de gauche à droite)

COMITÉ DE JUMELAGE

Pugnac / Saint-Mamet la Salvetat

Réunie en Assemblée Générale annuelle le 25 janvier, l'association a élu son nouveau bureau.

- Président : Marc DUPERRIN
- Secrétaire : Béatrice GUILLEMIN
- Trésorier : Claude BOISNARD
- Commissaire aux comptes : Jean-Louis LANNES

Les projets pour l'année 2024 sont en cours de discussion.

Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à rejoindre cette association qui existe depuis 26 ans.

THÉÂTRE

Compagnie du Brigadier

Les représentations de la comédie « Un réveillon à la montagne » se poursuivent sur un territoire un peu élargi et s'achèveront à Pugnac comme par le passé le samedi 27 avril à 21h. Entrée 10 €, gratuité pour les moins de 12 ans

Renseignements : 05 57 68 31 77

VENT DE RENOUVEAU SUR LES P'TITS PUGNACAIS

L'association à but non lucratif « Les P'tits Pugnacais », a élargi son champ d'action et le public visé.

Bien que gardant une étroite collaboration avec les écoles de Pugnac, dorénavant tout habitant de Pugnac ou des communes limitrophes quel que soit son âge peut rejoindre notre association ou participer aux événements organisés.

Dans cette optique nous avons proposé cette année pour les familles des goûters, des ateliers de bricolage, des événements thématiques tels que la chasse aux œufs ou Halloween.

Mais aussi une soirée entre adultes : blind test des années 80 avec DJ et repas, vide grenier. Et notre participation au marché de Noël.

Nous avons pour objectif l'organisation d'un événement par mois, que vous pouvez retrouver sur notre page Facebook, ou sur le site de la mairie de Pugnac.

Venez faire la fête avec nous et particulièrement le 6 juillet sur la place du village !



Pugnac Champêtre

**LES ARTICLES DE LA PROCHAINE PARUTION
DEVRONT ÊTRE REMIS EN MAIRIE PAR
LES ÉCOLES ET LES ASSOCIATIONS
POUR LE 1^{er} JUIN 2024**

Pugnac Infos est le magazine de la Ville de Pugnac
558 rue de l'Hôtel de Ville - BP n° 20 - 33710 Pugnac
Tél. 05 57 68 80 31 - Fax 05 57 68 92 72
E-mail : mairiepugnac@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Jean ROUX - Rédaction : Mairie de Pugnac
Conception graphique et impression : mcomm - 05 57 68 47 77
Tirage : 1300 exemplaires
Crédit photos : Photothèque Mairie Pugnac - Adobe Stock - Claude CLIN

